Sur le fil

Réflexions et enjeux autour de l'intégration

N° 2 | Novembre 2012

Trajets
L'intégration sociale et professionnelle

Spécial rencontres ESS

Rencontres transfrontalières de l'économie sociale et solidaire

LE DOSSIER

« L'ESS est le poisson-pilote d'une autre économie »

Le 17 novembre prochain, les premières Rencontres transfrontalières de l'économie sociale et solidaire (ESS) réuniront à Uni Mail 300 acteurs du « Grand Genève » autour de quatre thématiques-clé pour l'agglomération franco-valdo-genevoise : l'emploi, l'économie verte, l'agriculture de proximité et le logement.

Co-fondateur d'Après-GE, Chambre genevoise de l'ESS, Christophe Dunand souligne à la fois le dynamisme de la région en la matière et la nécessité de partager ses pratiques et d'en faire émerger de nouvelles.

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une réalité restée longtemps cachée de l'économie suisse. La constitution récente des Chambres genevoise, puis vaudoise, de l'ESS (Après-GE et Après-VD), rend progressivement plus visibles les entreprises sociales, les coopératives et les SA à but lucratif limité. Le chemin est encore long et parsemé d'embûches, tant l'idée que la maximisation du profit, comme unique moteur de l'économie, a colonisé les esprits.

Nous n'avons pas d'autres choix que d'évoluer vers une économie plus sociale et plus écologique. L'économie de demain sera constituée d'entreprises de l'ESS et d'entreprises commerciales fortement responsables aux plans écologique et social. En Suisse, notre empreinte écologique actuelle est trois fois plus élevée que ce qu'il faudrait. La croissance des inégalités économiques, les centaines de millions de réfugiés climatiques annoncés si nous ne baissons pas drastiquement les émissions de CO_2, la croissance du chômage et de l'exclusion, auront raison de notre cohésion sociale.

L'ESS n'est pas une recette idéologique

Ainsi la question n'est pas de savoir s'il faut changer nos modes de production et de consommation, mais vers quoi aller et à quelle échéance ? Depuis les débuts de l'industrialisation, des femmes et des hommes se sont engagés à montrer que nous ne sommes pas condamnés à une économie « sauvage ». Il est possible de construire de l'habitat durable, de proposer des services financiers éthiques, de produire des aliments sans impact sur l'environnement, etc., au sein d'entreprises qui traitent humainement leurs collaborateurs et qui se préoccupent des enjeux écologiques.

Après les premières expériences coopératives nées au 19e siècle déjà, de très nombreuses initiatives ont vu le jour depuis les années 80, à Genève et dans la région. Cette richesse d'expériences, portées par des milliers de citoyens et de professionnels engagés dans

Editorial

L'économie sociale et solidaire connaît-elle les frontières ? Doit-elle se calfeutrer dans un espace borné ou doit-elle s'affranchir de ces démarcations ? Les premières rencontres transfrontalières sont là pour rappeler qu'il serait souhaitable qu'elle les ignore pour mieux promouvoir sa philosophie et sa logique.

Le territoire franco-valdo-genevois a besoin de ces projets innovants car ils délivrent des messages de proximité et d'intégration de plus en plus souhaités par les citoyens. Peut-être plus sensibilisés grâce au développement des outils d'information et des réseaux sociaux, ces citoyens plébiscitent les principes d'une production et d'une consommation responsables.
Désormais considérées comme « sérieuses », les valeurs de l'ESS sont simples, comme le souci de valoriser les richesses et les ressources locales, ou encore la prise en considération de tous les acteurs.
En proposant de positiver l'économie, il ne s'agit pas d'opposer des pensées et des fonctionnements différents mais bien de suggérer des chemins de traverse, séduisants et surtout efficaces.

Je me réjouis que la proposition venue de l'État ait permis la tenue de cette journée de rencontres et d'échanges. Les acteurs majeurs de la région, à l'instar d'Après-GE, Après-VD, la région Rhône-Alpes et la région Franche-Comté auront tous à cœur d'encourager l'économie sociale et solidaire avec le même objectif : promouvoir une prospérité durable et pour tous.

Pierre-François Unger
Président du Conseil d'État et conseiller d'État en charge du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé de Genève

Sommaire:

Page 1 : Éditorial
Page 2 : Article de C. Dunand
Page 3 : Article de M. Pluss
Pages 4-5 : La parole au réseau
Page 6 : Programme Rencontres
Page 7 : ESS : Valeurs et photographie
Pages 8-9 : Rencontre
Pages 10-11 : La Recherche
Page 12 : Le Fil des News

« L'ESS est le poisson-pilote d'une autre économie » C. Dunand

une vision écologique et sociale de l'économie, ouvre la voie vers un avenir soutenable.

Contrairement à ce que certains pensent, ou aimeraient penser, l'ESS n'est pas la « voiture balai » de l'économie actuelle. Les entreprises sociales comme Trajets et Réalise appartiennent à une famille de l'ESS engagée auprès des personnes en difficulté face au marché de l'emploi. En trouvant des solutions à court terme pour leurs bénéficiaires, elles font aussi la démonstration qu'en adaptant le travail, chacune et chacun peut trouver une place convenable. C'est la preuve que produire et inclure ne sont pas incompatibles à long terme.

L'ESS n'est pas une nouvelle recette idéologique. Devenir raisonnable n'est ni de gauche, ni de droite. L'ESS n'est pas non plus une révolution, mais une résolution : construire pas à pas une autre économie, ancrée dans la réalité locale, qui permette d'éviter de gros problèmes écologiques et sociaux à l'avenir.

Pour cela il faut se connaître, échanger, coopérer, inventer ensemble, s'unir, découvrir les bonnes pratiques et en faire émerger de nouvelles. C'est le but des rencontres transfrontalières du 17 novembre prochain à Genève.

La crise économique européenne, à laquelle nous ne pourrons pas échapper longtemps, est une opportunité pour développer les expériences positives de l'ESS. La construction des coopératives d'habitation, le développement de l'agriculture de proximité, l'extension du tourisme régional, les services financiers éthiques, les projets de mobilité douce, sont quelques exemples. L'ESS est le « poisson-pilote » d'une autre économie. En coopération étroite avec les PME responsables, engagées dans la vraie économie locale, elle doit s'inscrire d'entrée de jeu dans la perspective régionale de ces rencontres.

La question du développement de l'ESS se révèle capable de fédérer des acteurs du « Grand Genève », alors que les questions d'aménagement du territoire, de création d'emploi et de construction de logement sont sources de grandes tensions. N'est-ce pas la vision globale et à long terme des acteurs de l'ESS, ainsi que leur pragmatisme qui le permet ?

Christophe Dunand
Directeur de Réalise, entreprise sociale d'insertion par l'économique
Chargé de cours à la Haute École de Gestion de Genève
Co-fondateur d'Après-GE, Chambre genevoise de l'ESS

« L'économie doit se réformer... le social aussi » M. Pluss

L'économie doit se réformer… le social aussi !

Nous vivons une époque de profondes mutations : un monde de la finance exsangue, des modèles capitalistiques orientés uniquement vers le profit en perte de sens et d'éthique, des visions collectivistes ou anti-marché en fin de cycles.

Parallèlement, nous observons un modèle social en pleine mue, qui doit intégrer les contraintes économiques, l'efficience des liens tissés entre les membres de la société et les contractions/évolutions du marché de l'emploi.

Chaos ou renaissance ?

Toutes les hypothèses sont possibles.

Aujourd'hui, les opportunités de réflexions sur les nouveaux modèles politiques s'ouvrent à toute vitesse et les vieux dogmes s'épuisent enfin…

Il n'y a plus grand monde aujourd'hui (à part quelques hommes politiques et quelques banquiers) pour penser que le monde de la finance peut s'auto-réguler et que le profit seul mène tout naturellement au bonheur des hommes !

Dans cette optique créative, l'économie sociale et solidaire (ESS) est un incubateur d'idées neuves. Elle propose de restituer comme premières priorités à l'économie le bien-être commun et le service aux citoyens.

Cette démarche interroge les entreprises sur leur responsabilité dans l'organisation de la société et leur impact sur la paix et le lien sociaux.

Mais à mon sens, dans le même mouvement, elle interroge réciproquement les acteurs sociaux sur les modèles d'intégration qu'ils proposent : si l'on s'accorde sur le fait d'aller vers un « capitalisme à visage humain », on peut également questionner la pertinence de développer un modèle de « social entrepreneurial ».

Prenons l'exemple des entreprises sociales : au carrefour du social et de l'entreprise, du développement local et des dynamiques d'insertion, elles sont au cœur de l'ESS, et ce pour trois (bonnes) raisons :

• Leur finalité d'intégration les met au cœur du développement local et des actions de la cité.

• Leur statut d'organisation sans but lucratif (pour la majorité), couplé à leur mode de financement mixte public/production, les a poussées tôt à s'interroger sur leur propre modèle économique.

• Leur rôle, par essence social, leur impose d'être un modèle de responsabilité sociale de l'entreprise, dont les buts sont axés vers l'humain et la minimisation des impacts environnementaux.

Parmi elles, certaines sont actives dans l'insertion de personnes exclues du monde du travail sur un plus ou moins long terme. Elles voient au quotidien la difficulté des gens marginalisés et les problématiques d'insertion grandissantes. Elles constatent le paradoxe de vivre dans une société ouverte, favorable aux échanges et dans le même temps excluante.

Excluante par la pression permanente à la productivité que subissent les entreprises elles-mêmes, et qui a fait disparaître les « petites mains » ; la Suisse est aujourd'hui en tête de la productivité mondiale, ce dont on se réjouit, mais avec l'effet collatéral de laisser au bord de la route les moins productifs.

Excluante encore par la hausse des niveaux de formation (notamment du niveau CFC), la pression à la formation et les exigences élevées des entreprises. Ainsi, l'accès au premier emploi est-il rendu ardu et le maintien en emploi de personnes en difficulté (problèmes d'alcool, de ruptures ou de deuil mal digérés, etc.) plus hasardeux pour les entreprises de secteurs concurrentiels. Du coup, dès qu'une personne a une productivité ou une présence durablement inférieure à son niveau de salaire, elle court le risque d'être mise à l'écart.

Les entreprises sociales sont donc obligées de pallier l'impact de ces contraintes et d'inventer de nouveaux modes d'intégration et des niches d'activités commerciales. Car, hormis pour les populations sévèrement handicapées, l'« occupationnel » est insuffisant pour entraîner des dynamiques « insertives ».

Un social « entrepreneurial » : la fin d'une vision caritative

Pour favoriser le retour en emploi, les institutions sociales doivent se rapprocher des PME, non seulement en tissant des liens privilégiés via des stages par exemple, mais aussi en se rapprochant de leur modèle de travail.

C'est pour cela que les modèles entrepreneuriaux sont plus « en phase » et plus à même de préparer les demandeurs au retour vers le marché de l'emploi, par la dynamique même de l'entreprise, qui les prépare à la réalité.

Si l'entreprise sociale adapte l'environnement du poste de travail, elle doit également adapter en retour son fonctionnement à cet environnement.

Il ne s'agit plus là d'une vision caritative de l'approche des personnes marginalisées, mais d'une vision dynamique, orientée vers la réhabilitation, par l'insertion professionnelle et sociale.

Cela suppose d'inventer de nouvelles pratiques d'accompagnement et de nouvelles modalités d'organisation : sortir du fonctionnement « institutionnel » pour une gestion plus orientée sur l'efficience et l'évaluation de l'impact de la prestation. Le travail sur les compétences humaines et le soutien psychosocial n'empêche nullement l'évaluation des approches proposées…

En résumé, si l'économie - et particulièrement la finance - doit changer, ne serait-ce que pour assurer sa propre survie, le social doit également évoluer vers des approches plus intégratives, notamment sous des formes contractuelles.

L'approche contractuelle pose l'usager comme réel partenaire de sa trajectoire, favorisant ainsi son auto-détermination et son « empowerment ».

La dignité, c'est d'avoir, bien sûr, le minimum pour vivre, mais c'est aussi d'être confronté à ses possibles, à ses potentiels, et de bâtir sur ces éléments une valorisation durable.

Les changements au niveau de l'Assurance invalidité, ainsi que les nouvelles lois sur le chômage et sur l'assistance, traduisent cette conviction qu'une approche volontariste et responsabilisante des personnes marginalisées concourt à leur rendre cette dignité, facteur clé d'une restauration de l'estime de soi.

A mon sens, la révolution est certainement autant « copernicienne » pour l'économie que pour le social. Et le fourmillement de l'ESS sera créatif pour chacun, en tendant à redonner une cohérence entre ces deux pôles, trop souvent opposés depuis des décennies.

Michel Pluss
Directeur général de Trajets
Président de la Chambre de l'économie sociale et solidaire

Rencontres transfrontalières ESS
La parole au réseau

Jeunes pousses, emplois et agriculture : toujours plus verts ?

Des deux côtés de la frontière, la dynamique ESS se traduit dans des projets concrets et des réalisations innovantes. Petit tour d'horizon thématique avec trois des intervenants, suisses et français, qui participeront aux rencontres transfrontalières du 17 novembre à UniMail.

Philippe GAEMPERLE
Directeur de Genilem Vaud-Genève

Comment la dimension ESS est-elle prise en compte actuellement dans l'accompagnement aux créateurs d'entreprises ?

Nous évaluons comment les projets se situent en matière de RSE au moment du bilan d'entrée, puis nous mesurons les progrès effectués après trois ans sur les trois axes de la RSE, en vérifiant notamment que les principes en sont vraiment appliqués.

La RSE fait-elle partie des critères de sélection des projets ?

Non, pas encore formellement. Notre priorité reste d'aider les entreprises à se constituer d'abord une clientèle et à créer de l'emploi. Depuis janvier 2012, nous mettons toutefois en place une réflexion destinée à mieux construire nos prestations, notamment nos formations, pour développer encore la sensibilisation à la RSE.

De quelle manière ?

En créant des partenariats avec des acteurs spécialisés, comme Après-GE et son incubateur « Essaim », en travaillant avec des experts indépendants des « PME durables », ou encore en étant capables de diriger les intéressés vers les bonnes structures.
Mais la première étape est de convaincre nos équipes de coaching de ce que la RSE peut apporter aux entrepreneurs. Notre action est d'abord pragmatique, c'est donc un nouvel élément à intégrer à leur accompagnement, une démarche qu'elles doivent d'abord comprendre et s'approprier.

SAVE THE DATE GENILEM

13 novembre 2012 : Carrefour des créateurs
De 8h45 à 20h au BFM de Genève.
L'ESS figurera en bonne place de cette journée GENILEM, qui se déroulera notamment en présence de Pierre-François Unger et de Sandrine Salerno.

14 novembre 2012 : remise du Prix IDDEA
18h, à la FER de Genève.
Soutenu notamment par Trajets, ce prix GENILEM de 20'000 francs sera remis au meilleur projet de développement durable parmi les 15 finalistes retenus sur plus de 100 dossiers reçus.

17 novembre 2012 : Rencontres transfrontalières ESS
Participation de Philippe Gaemperle à la table ronde de 11h, à Uni Mail.

Les porteurs de projets sont-ils demandeurs ?

Oui ! Depuis plusieurs années, on ressent même une vraie tendance de fond, notamment avec des projets de production de proximité, et/ou ayant une fibre écologique forte: cela va de la couche-culotte lavable à la valorisation des fruits non cueillis après les récoltes, en passant par l'installation de ruches sur les toits urbains. Nous avons aussi des anciens « accompagnés » qui deviennent à leur tour parrains, voire qui conseillent de grandes entreprises, à l'instar du conseiller national Antonio Hodgers sur la mobilité douce, ou de l'entreprise SignaTerre sur l'utilisation de matériaux durables dans la rénovation de bâtiments.
C'est notre rôle de soutenir cette tendance, en aidant ces projets à devenir viables économiquement, et à créer de la valeur ajoutée, de l'emploi… C'est aussi clairement la volonté de notre fondateur, Armand Lombard.

GENILEM (www.genilem-suisse.ch)

Fondée en 1995, GENILEM est une association à but non lucratif dont la mission est d'augmenter les chances de succès d'entreprises innovantes en démarrage. L'accompagnement propose notamment un diagnostic du projet, des conseils, des formations spécialisées, un réseau de parrains et de partenaires et un accompagnement professionnel pendant 3 ans après sélection.

Jean-Luc CHAUTAGNAT
Animateur de réseaux ESS pour l'association Oxalis (Chambéry, France)
Jean-Luc Chautagnat animera un atelier, dès 13h30, sur le thème « En quoi les emplois verts sont-ils un potentiel de croissance pour l'espace transfrontalier ? » (voir le programme, page 6)

Vous utilisez les termes « emplois verts » et non « économie verte »… Pour quelle(s) raison(s) ?

D'une part, parce que le terme « économie verte » est connoté négativement depuis l'échec du dernier Sommet de la Terre de Rio, où l'on a vu des groupes privés nous expliquer qu'il s'agissait en fait de rentabiliser la nature… suscitant la protestation des ONG !
D'autre part, parce que la dimension de l'emploi, de l'insertion par l'activité économique, est centrale dans l'ESS, qui a vraiment une carte à jouer en réfléchissant à des formes différentes d'organisation. Un exemple : pour la collecte des déchets, pourquoi ne pas plutôt mettre en place des structures de petite taille, plus proches, et qui utiliseraient davantage de main d'œuvre que les grands systèmes centralisés et mécanisés actuels ?

« L'emploi vert » est-il dynamique dans notre région ?

Oui, c'est une niche dans laquelle beaucoup d'entreprises se sont implantées. Je peux citer des exemples comme Enercoop, une structure nationale, établie aussi en Rhône-Alpes, qui produit des énergies renouvelables – solaire, éolien et énergie hydraulique – qu'elle distribue ensuite chez des particuliers et des entreprises. L'activité est née en 2007 et est en plein déploiement : ils recherchent des sites de production… Il y a aussi, en Savoie, la société Tri-Vallées, qui recycle notamment les skis, ou le groupe Alvéole à Saint-Pierre-en-Faucigny, en Haute-Savoie : une plate-forme favorisant la filière bois locale, qui regroupe des TPE (Très petites activités) du domaine…

Que proposerez-vous lors de votre atelier du 17 novembre ?

Cette journée permettra de valoriser des actions qui existent déjà, comme celles que j'ai citées, mais aussi d'échanger les bonnes pratiques et les savoir-faire mis en place de chaque côté de la frontière, voire d'envisager des partenariats économiques. La coopérative d'entrepreneurs Oxalis a par exemple servi de modèle à l'incubateur « Essaim » d'Après-GE, avec son principe de services mutualisés, notamment administratifs.

OXALIS (www.oxalis-scop.fr)

Née en 1992, l'association Oxalis s'est enrichie d'une Sàrl en 1997 et d'activités d'accompagnement de projets. La coopérative d'entrepreneurs comporte 8 groupes locaux et 10 groupes-métiers nationaux, soit 200 activités sur toute la France. Elle propose des services mutualisés, notamment en matière de formation, de comptabilité ou de conseil autour des marchés publics et du développement durable.

Et encore…
www.rhone-alpesolidaires.org
Le site des initiatives sociales et solidaires de la région Rhône-Alpes

Anne BARRE
Fondatrice et présidente du bureau français de WECF (Women in Europe for a common future)
Anne Barre animera un atelier dès 13h30 autour du thème « Quels outils développer pour soutenir l'agriculture de proximité et ainsi la souveraineté alimentaire du territoire transfrontalier ? » (voir le programme, page 6)

Que faut-il entendre par les termes - très solennels - de « souveraineté alimentaire » ?

Il s'agit du droit d'une population à choisir la forme d'alimentation qu'elle veut. A ne pas confondre avec la sécurité alimentaire, soit la capacité d'un territoire à alimenter sa population.

En quoi cet enjeu de souveraineté concerne-t-il notre région ?

Prenons le cas du bassin lémanique, précisément de Genève, où l'on a établi que 30% seulement de ce qui est consommé est produit localement*. Un pourcentage qui augmente un peu si l'on tient compte de la France voisine, où la production locale – essentiellement de lait et de viande - est peu diversifiée. On importe donc beaucoup de denrées.
A moyen terme, considérant notamment les enjeux climatiques, ne faut-il pas réfléchir à l'approvisionnement de ce territoire ? Quelle est sa capacité à produire lui-même ? Peut-on, faut-il continuer à importer autant ?

Des réponses existent-elles déjà ?

Oui, par exemple via des initiatives remettant en lien le producteur et le consommateur. En Suisse, on appelle cela l'agriculture contractuelle de proximité (ACP), en France nous avons l'AMAP : l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. On compte environ 25 structures – coopératives, associations, etc. – de chaque côté de la frontière.

Exemple : l'ODAMAP, à Annemasse, qui regroupe 15 producteurs autorisés à distribuer leurs produits dans un même lieu.

Quels autres outils envisager ?

Le 17, je présenterai InitiaTerre, une couveuse d'activités agricoles. Il s'agit d'accompagner de jeunes porteurs de projets répondant à une Charte sociale et environnementale stricte, désireux de s'installer dans l'agriculture durable. La commune de Massongy a ainsi mis à disposition de l'incubateur une ferme et 8 hectares de terrain qui serviront d'espaces-test agricoles. On vise la diversification de la production, avec du maraîchage, de l'arboriculture et du petit élevage…
L'exemple est encore unique en Haute-Savoie, et intéresse beaucoup la fédération romande des ACP et Après-GE, notamment le statut légal particulier attribué aux porteurs de projets.

… C'est-à-dire ?

Durant sa période à l'incubateur, le porteur de projet bénéficie d'un statut intermédiaire, lui donnant une couverture sociale, mais réduisant ses obligations et ses responsabilités financières. Un statut qui n'existe pas en Suisse, où l'on est soit stagiaire, soit directement entrepreneur…
**Selon une étude publiée en 2010 par le Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement*

WECF (www.wecf.eu/francais/index.php)

WECF a été fondée en 1994 dans la dynamique du Sommet de la Terre de Rio de 1992, afin de faire entendre la voix des femmes dans le développement durable et la politique environnementale.

Et encore…
www.odamap.fr
La liste des produits du jour et la fréquence de distribution
www.acpch.ch
Site de la Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité

Propos recueillis par Anne Rougemont

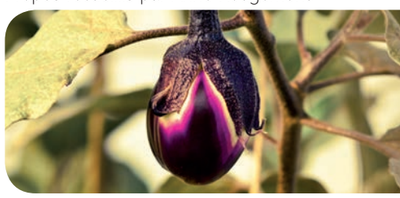

Programme rencontres samedi 17 novembre 2012

ESSpace

Un programme de développement transfrontalier de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération

FRANCHE-COMTÉ
GENÈVE
RHÔNE-ALPES
VAUD

Animateur pour la journée : Marc Decrey, journaliste à la RTS, Radio Télévision Suisse.

08h45 Accueil et inscriptions

09h15 Bienvenue, ouverture de la journée

Mot de bienvenue.

Allocutions inaugurales.

09h45 Projection d'un film sur la coopération transfrontalière de l'ESS

09h50 Conférenciers invités

Claude Alphandery, initiateur du Laboratoire de l'ESS en France.

Sophie Swaton, Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto Internef, Université de Lausanne.

10h30 Pause-café

11h00 Table ronde en séance plénière : « Comment l'ESS est prise en compte dans la politique économique des quatre territoires ? »

Modérateur : **M. Benito Perez**, politologue et journaliste, quotidien « Le Courrier ».

Mme Sandrine Salerno, Conseillère administrative en charge du Département des finances et du logement de la Ville de Genève.

M. Christophe Dunand, Directeur de Réalise, chargé de cours à l'HEG (Haute École de Gestion) et membre du comité d'Après-GE.

M. Philippe Gaemperle, Directeur de Genilem, Vaud-Genève.

Un représentant de la Nouvelle économie et de l'ESS, des nouveaux emplois, de l'artisanat et de l'ESS pour la Région Rhône-Alpes.

12h00 Déjeuner

13h30 Ateliers / Conférences au choix

1. ESS et entreprise: une opportunité à saisir ! La plus-value de l'ESS dans vos entreprises
Organisateur : APRES-VD

2. Quels outils développer pour soutenir l'agriculture de proximité et ainsi la souveraineté alimentaire du territoire transfrontalier ? Organisateur : CRESS Rhône-Alpes

3. En quoi les emplois verts sont-ils un potentiel de croissance pour l'espace transfrontalier ? Organisateur : CRESS Rhône-Alpes

4. La participation des habitants, un moteur de cohésion urbaine ? L'exemple des coopératives d'habitants
Organisateur : APRES-GE

16h00 Restitution des ateliers, conclusions et clôture

Restitution des ateliers.

Lancement du programme INTERREG IV par les 4 représentants des Chambres régionales de l'Économie sociale et solidaire.

Allocution de clôture.

17h00 Cocktail de réseautage

Entrée libre, inscription obligatoire

Samedi 17 novembre
Uni Mail - Université de Genève
Clôture des inscriptions vendredi 9 novembre 2012

L'économie sociale et solidaire

Les 7 valeurs de l'ESS

Selon la « Charte de l'économie sociale et solidaire de la région genevoise », adoptée en 2005, et que les adhérents d'Après-GE s'engagent à respecter.

1. Bien-être social
être plutôt qu'avoir

Les acteurs et actrices de l'ESS visent à construire une économie qui affirme la primauté de la personne sur le capital. Ils reconnaissent l'importance de dimensions immatérielles (esthétiques, émotionnelles, spirituelles, etc.) nécessaires au fonctionnement de la société et à l'épanouissement de ses membres.

2. Citoyenneté et démocratie participative
chacun a une voix qui compte

Les acteurs et actrices de l'ESS participent de manière libre, égalitaire et responsable à la construction d'une société assurant le développement des personnes et l'intérêt collectif. Ils appliquent la démocratie participative en favorisant le partage de l'information, des responsabilités, de la prise de décision et la reconnaissance du rôle de chacun.

3. Écologie
produire pour vivre et non vivre pour produire

Les acteurs et actrices de l'ESS reconnaissent l'interdépendance des processus socio-économiques et écologiques. Ils s'engagent à privilégier un système économique qui respecte les processus et équilibres écologiques dans un souci d'équité intra et intergénérationnel.

4. Autonomie
autonomes mais pas individualistes

Les acteurs et actrices de l'ESS valorisent les compétences et renforcent les moyens d'agir des personnes (salariés, bénévoles, membres, usagers, investisseurs) au sein de leur organisation. Ils recherchent une plus grande autonomie de fonctionnement de celle-ci, ainsi que de l'ESS à l'égard du secteur public et des autres acteurs du secteur privé.

5. Solidarité
1 + 1 > 2

Les acteurs et actrices de l'ESS privilégient la recherche de l'intérêt collectif sur le seul profit individuel. Ils valorisent la création de lien social d'interdépendance au plan local, régional et international.

6. Diversité
riches de nos différences

Les acteurs et actrices de l'ESS s'engagent à comprendre, respecter et valoriser les différences entre les personnes et les peuples, à prohiber toute forme de discrimination et à rechercher les complémentarités pour apprendre ensemble.

7. Cohérence
dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit

Les acteurs et actrices de l'ESS s'efforcent d'appliquer de façon cohérente l'ensemble des valeurs ci-dessus à tous les niveaux de leur fonctionnement. La cohérence entre les valeurs prônées et le vécu est essentielle à la crédibilité et au développement de l'ESS.

Chambre de l'économie sociale et solidaire
APRÈS-GE

Photographie de l'ESS à Genève

L'ESS représente :
10 % des emplois à Genève, répartis dans les 3524 établissements genevois (associations, coopératives et fondations), soit 7,4 % du total des établissements du canton.**

Écarts moyens de salaire :
entre 1,4 et 2,3 selon le secteur d'activité de l'organisation, démontrant la faible verticalité hiérarchique et salariale de l'ESS.*

Forme juridique la plus représentée :
l'association (69 %)*

Répartition par secteurs d'activités :
Activités citoyennes (19,4 %) – Services et commerces non alimentaires (25 %) – Arts, loisirs et vacances (12,6 %) – Enseignement, formation et médias (13,75 %) – Services sociaux et santé (17,25 %) – Production et vente d'aliments (6,35 %) – Logement, bâtiment et maintenance (5,65 %)*

Moyenne du taux d'emploi :
entre 50 % et 65 %*

Salaire moyen :
6345 francs (7780 francs équivalent 100 %)*

Financements :
35 % des organisations membres ne bénéficient d'aucun financement privé ou public*

Source: Dossier ESS in La Revue économique et sociale, par Roberto Baranzini, Sophie Swaton, Thierry Pellet et. al., numéro 1, mars 2012 - www.revue-res.ch
**Selon une étude statistique publiée en 2010 par Après-GE, conduite sur un échantillon de 195 membres, sur la base d'un questionnaire. Consultable sur le site www.apres-ge.ch.*
***Selon les données l'Office fédéral de la statistique de mars 2009.*

Contacter Après-GE

Chambre de l'économie sociale et solidaire
Après-GE
5, rue Liotard -1202 Genève
Horaires : tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
T. +41 22 807 27 97
info@apres-ge.ch - www.apres-ge.ch

« Les expériences concrètes montrent qu'on n'est pas dans un délire utopiste de bobos de gauche »

Sandrine Salerno, magistrate socialiste en charge des finances et du logement en Ville de Genève, participera aux Rencontres transfrontalières du 17 novembre prochain. L'occasion de faire le point sur sa vision et ses actions en matière d'ESS.

Quelles mesures ont été mises en place depuis votre arrivée, en 2007, en matière d'ESS ?

Nous avons développé un partenariat avec les acteurs principaux de l'ESS et notre présence dans les réseaux concernés ; nous soutenons aussi divers projets, comme l'incubateur « Essaim » de la Chambre de l'ESS Après-GE, qui reçoit 350'000 francs par an. Nous avons aussi donné davantage de moyens à la Fondetec, dont la redotation de 10 millions de francs a été votée en 2010. Quant au Fonds chômage, il dispose désormais de 5,7 millions de francs pour soutenir les projets de réinsertion professionnelle, déposés surtout par des partenaires de l'ESS.

Qu'en est-il du projet des Charmilles ?

En 2008, nous avons entamé une réflexion pour requalifier la zone industrielle des Charmilles en « écopôle »: il s'agirait de construire de nouveaux espaces offrant un hébergement, du conseil et un financement aux entreprises partenaires d'Après-GE et de la Fondetec, pour qu'elles y développent leurs projets, avec un système de services mutualisés.

Où en est-on actuellement ?

Le crédit de pré-étude a été accepté par le Conseil municipal en juin et sera suivi d'un crédit de réalisation accompagné d'une image directrice du site. S'il est voté, il faudra raser un espace de la zone pour construire le nouveau bâtiment. Tout devrait être achevé en 2017… selon un calendrier optimiste.

Vous soutenez aussi des projets plus modestes…

Oui, nous avons par exemple cofinancé le Guide « Comment créer une entreprise sociale et solidaire » d'Après-GE, le Prix IDDEA de la Jeune Chambre internationale de Genève, ainsi que les Rencontres transfrontalières de l'ESS. Pour l'avenir, nous étudions aussi des projets d'agriculture contractuelle de proximité.

La Ville promeut-elle toujours l'ESS dans sa politique des fournisseurs ?

Oui, un marché de gré à gré vient d'ailleurs d'être conclu avec PRO, pour la confection et l'entretien des vêtements de travail extérieurs des employés de la Ville. C'est un projet qui représente un investissement de 1,2 million, puis un budget annuel de 385'000 francs.

D'autre part, des mandats de nettoyage et d'entretien de certains parcs, places de jeux, etc., sont confiés à l'Orangerie et à Réalise. C'est un choix délibéré, depuis des années, de favoriser les projets qui ont une valeur d'insertion. Nous sommes là dans une continuité…

Hormis ces actions, vous avez aussi formalisé le discours politique autour de l'économie locale…

Oui. Jusqu'ici nous avions un rapport avec les acteurs de l'ESS sous l'angle du social, et qui s'incarnait dans le soutien émanant du Département des affaires sociales.

Moi, j'ai redéfini le discours sur l'économie de proximité, en montrant que la Ville devait avoir une politique de soutien économique local ; que l'économie, dans la façon d'être vécue, est aussi diverse, qu'il y a tout un pan de l'économie genevoise, l'ESS, qui représente 10% des emplois et qui fonctionne, est rentable, avec de vrais projets, des business plans, etc.

L'ESS souffre donc à la fois d'un manque de visibilité et d'une mauvaise image ?

Elle est effectivement encore trop souvent vue comme un espace non professionnel, non compétent, ne dégageant pas de valeur ajoutée financière, et qui vit aux crochets de l'État. Ses détracteurs disent « Oui, bien sûr, ça marche parce qu'ils sont financés »… On part du principe que les autres entreprises ne le sont pas, ce qui est faux, car l'État soutient aussi le monde de l'entreprise.

Que faire pour changer cela ?

Il y a beaucoup de travail d'explication et de valorisation à faire de la part du politique… Il faut aussi proposer un projet de développement économique plus raisonnable pour Genève, qui ne soit pas une « fuite en avant » où l'on ne remet pas en question le modèle parce qu'il y a de l'argent qui rentre de toute façon, et que ça remplit l'objectif premier de payer les dépenses de l'État.

La conjoncture est-elle propice ?

La conjoncture nous y oblige, le secteur économique et financier étant en difficulté partout, avec des répercussions indéniables sur Genève. Il faut donc se repositionner, voir quels types d'emplois on créée, pourquoi, à quelles conditions… On a des efforts à faire sur la responsabilité sociale des entreprises, parce qu'avec l'ouverture à l'UE, la tension est grande sur le marché du travail, avec des possibles sous-enchères et dumpings salariaux, et de grandes craintes de la part des Genevois. Les mouvements populistes comme le MCG les attisent, avec le frontalier comme bouc émissaire. C'est un climat néfaste, qui ne permet pas d'avancer ensemble sur les vrais enjeux du développement de Genève, notamment celui des infrastructures.

On se souvient de votre récent coup de pied dans la fourmilière, concernant les conditions d'accueil des multinationales... Où en est-on ?

Je pense qu'il y a aujourd'hui un consensus sur le fait que le constat posé est correct. Même au niveau du Conseil d'État, le discours est repris de manière assumée. A savoir que le développement économique tel qu'on l'a connu dans les années 90 - 2000 est derrière nous, et que désormais l'accueil des entreprises, ou des sièges de multinationales, devrait intégrer trois piliers : économique, mais aussi social et environnemental. Pour aller jusqu'au bout, il faudrait poser des critères à l'entrée et aller vérifier qu'ils sont appliqués.

Rencontres transfrontalières ESS
Rencontre

Vous avez notamment parlé d'introduire des ratios…

Oui, d'abord à l'embauche, c'est essentiel, avec un ratio entre personnel local et expatrié, respectivement deux tiers/un tiers. Deuxièmement, je préconise un ratio dédié à la formation professionnelle des collaborateurs, et troisièmement, lorsque des dividendes sont versés aux actionnaires, un pourcentage devrait être redonné à la collectivité pour le soutien aux politiques publiques locales sous toutes ses formes : projets, associations, etc.

Cette vision a-t-elle une chance de se concrétiser ?

Avec le parlement et le gouvernement actuels, je suis dubitative… Or le canton reste l'acteur majeur. Il faudrait un engagement plus affirmé de sa part envers l'ESS, pas seulement sous l'angle du social, mais aussi de l'économique. Il pourrait ainsi attirer d'autres communes vers cette vision, notamment les communes urbaines qui ont peut-être des pratiques, mais pas encore de discours fédérateur autour de cet enjeu.

Au plan régional, le canton est aussi le pivot des discussions avec les Vaudois et les Français.

Justement, quelle est votre vision des enjeux transfrontaliers ?

Aujourd'hui, ce qui pèche dans les projets avec la France, c'est que nous sommes d'accord d'avoir les ressources financières, les emplois et le développement économique, alors que la France doit gérer nos difficultés à croître et les problématiques difficiles, comme le logement. Typiquement, 80 % des transactions immobilières en France voisine sont le fait de Genevois, par contre, aucun emploi ne s'y crée.

Un des nœuds du problème est autour de la création d'infrastructures et du partage de la manne financière : si on veut bien vivre ensemble, il faut pouvoir se développer ensemble. Cela veut dire aussi que les Suisses doivent investir dans les infrastructures de l'autre côté de la frontière… et nombreux sont ceux qui ne veulent pas en entendre parler.

Les problèmes sont tellement fondamentaux… y' a-t-il déjà une place pour la dimension ESS ?

Les enjeux de redistribution de la manne fiscale sont centraux : sans argent, difficile de soutenir des projets, ESS ou pas… En même temps, on ne peut pas se calquer sur le timing politique pour avancer, parce que celui-ci est toujours tributaire d'un tas de choses, comme le contexte électoral, etc.

C'est bien qu'en parallèle, il y ait des expériences locales concrètes d'ouverture et de collaboration, pour ancrer le discours dans une réalité, montrer qu'on n'est pas dans un délire utopiste de bobos de gauche qui pensent que le monde de l'économie et de l'entreprise, ça peut être autre chose que la jungle. Il y a de vraies réalisations, il faut juste enlever les œillères… C'est l'une des opportunités de ces rencontres transfrontalières, de le mettre en exergue.

Propos recueillis par Anne Rougemont

Chiffres

Fr. 900'000.-

C'est l'enveloppe annuelle actuelle du Département des finances et du logement pour la mise en œuvre de l'Agenda 21.

Et encore

Sur internet

www.essaim.ch
www.fondetec.ch
www.prix-iddea.ch
www.pro-geneve.ch
www.realise.ch
wwww.lorangerie.ch

Rencontres transfrontalieres ESS
La Recherche

ESS : « La théorie aide à se définir… donc à se faire entendre »

Rencontre avec la philosophe, économiste et auteur française Sophie Swaton, qui poursuit depuis 2009 ses recherches sur l'ESS à l'Université de Lausanne, au Centre Walras-Pareto. Le 17 novembre, elle donnera une conférence dans le cadre des Rencontres transfrontalières pour faire de l'ordre dans les définitions et inviter les acteurs suisses et français à s'inspirer les uns des autres. En résumé : les Suisses sont actifs et innovants, mais manquent de recul théorique ; les Français ont la théorie, mais s'y enferment au détriment de l'avancée de l'ESS sur le terrain…

Comment définissez-vous l'économie sociale et solidaire (ESS) ?

Comme une économie qui se veut différente de l'économie « classique », dans le sens où elle prend en compte le critère traditionnel de la rentabilité, mais que celui-ci coexiste avec d'autres critères fondamentaux comme l'intérêt collectif, l'égalité homme-femme, la démocratie - un homme, une voix - et la transparence.

Qu'est-ce qui distingue l'ESS de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) ?

La RSE implique qu'une entreprise intègre des préoccupations sociales et environnementales à son activité commerciale, mais *a posteriori* et sur une base volontaire. Les entreprises de l'ESS font de ces mêmes préoccupations une fin en soi. A Genève, elles sont regroupées au sein de la Chambre Après-GE et doivent, pour pouvoir y adhérer et y rester, répondre à des critères précis. (voir page 7)

Quel est votre axe de recherche, en tant que philosophe et économiste ?

Je m'intéresse notamment à la filiation historique des entreprises sociales avec la tradition de l'ESS, telle qu'elle est apparue en France au 19e siècle. Il s'agissait alors d'un mouvement de pensée a-capitaliste et non anti-capitaliste, c'est-à-dire qui prônait des formes différentes d'organisation, mais sans être opposé au capital… La volonté était de valoriser l'Homme et de se démarquer de l'État comme du marché. Ces principes théoriques se sont incarnés un siècle plus tard, avec la naissance des associations, des coopératives et des mutuelles.

Par ailleurs, je travaille sur la gouvernance des entreprises sociales, en lien avec la RSE, sur les finances solidaires ou encore sur l'interaction entre ESS et acteurs de la société civile, de l'Etat et des ONG.

Pourquoi est-ce si important, selon vous, de se replonger dans les racines théoriques et historiques de l'ESS ?

Pour en saisir les enjeux actuels et éviter certains pièges. Dans les années 90, on a vu émerger aux États-Unis et en Europe des entreprises se qualifiant de « sociales » ou de « socialement responsables ». Pour y voir plus clair, les chercheurs européens du réseau EMES sur l'entreprenariat social ont alors repris les principes théoriques initiaux pour en dégager des critères clairs, dont s'est inspiré Après-GE.

Clarifier ce qu'on entend par « entreprise sociale » dans la filiation de l'ESS européenne est crucial: c'est ce qui permet de faire la distinction notamment avec le social business à l'américaine, dont on parle beaucoup… Ce qui finit par jeter un flou sur « qui fait quoi ».

Quelles sont les différences ?

Le social business est issu de la tradition américaine des œuvres de charité, du « Charity ». Ce qu'on voit aujourd'hui, ce sont des « nouveaux philanthropes », des milliardaires comme Bill Gates, qui investissent dans des projets sociaux au sein d'entreprises capitalistes, mais en ajoutant la condition qu'ils deviennent ensuite rentables. C'est le principe du « social return on investment » : du retour social sur investissement. Un créneau juteux… mais gare à la récupération idéologique, car là, on n'est plus dans la représentation de l'Homme que prône l'ESS: si c'est le profit qui reste l'objectif central, ce n'est plus différent, ce n'est plus une alternative…

… d'où l'importance de la théorie pour savoir qui l'on est et où l'on va ?

Exactement ! Je vois par exemple un vrai danger à trop répéter, en Suisse, que « les entreprises sociales sont comme les entreprises classiques » dans une volonté de ne pas les stigmatiser, d'éviter de passer pour des soixante-huitards idéalistes, au risque de perdre son identité… Il faut garder son âme !

A l'autre extrême, vous pointez le danger de récupération par l'État…

Oui, du risque que l'État n'entende que le terme « solidaire » et que les entreprises sociales soient réduites à une fonction d'insertion pour les exclus. Elles doivent donc se placer entre ces deux extrêmes: l'argent et le « secteur des exclus ».
En Suisse, tout cela a été très peu théorisé ; or la théorie aide à se définir, à se positionner. Et il faut que les acteurs de l'ESS dégagent une vision unifiée pour se faire entendre. Les Suisses font preuve d'un grand pragmatisme, du coup ils n'ont pas même pas conscience d'être innovants, ni du potentiel théorique de leurs initiatives en matière d'ESS !

Cette approche pragmatique de l'ESS est l'une des différences entre la France et la Suisse… y'en a-t-il d'autres ?

Oui, essentiellement sur deux points.
D'abord celui des statuts juridiques jugés « acceptables »: en Suisse, les entreprises ont été d'emblée associées à l'ESS, d'autant plus que la forme juridique de mutuelle n'existe pas. En France, il y a encore de véritables « clash théoriques » entre les puristes qui veulent exclure les entreprises de l'ESS en partie à cause de la lucrativité revendiquée, et le MOUVES (mouvement des entrepreneurs sociaux) qui veut élargir l'accès à l'ESS, comme Après-GE.

L'autre différence, c'est la prise en compte de l'environnement dans les critères d'appartenance à l'ESS, qui ne va pas du tout de soi en France – ce qui surprend beaucoup les Suisses ! C'est un exemple d'innovation, dont les Suisses ne sont pas assez conscients !

Un autre corollaire du pragmatisme, c'est qu'en Suisse l'ESS est encore peu enseignée…

C'est vrai, ce champ manque globalement de visibilité, alors que la nouvelle génération est très intéressée par les valeurs de l'ESS. En France, il existe depuis longtemps des cursus universitaires, mais on y a tendance à s'enfermer dans la théorie.

En Suisse, les choses évoluent tout de même : le professeur Roberto Baranzini, directeur du Centre Walras-Pareto, et moi-même donnerons dès février 2013 le premier cours sur l'ESS à l'EPFL.

Propos recueillis par Anne Rougemont

REPERES

Livres

Une entreprise peut-elle être sociale dans une économie de marché ?

de Sophie Swaton, Éditions de l'Hèbe, 2011, 90 pages.
ISBN 978-2-8890-6034-4

The Third Sector in Europe, Evers,
A et Laville J.L., 2004. Cheltenham : Edward Elgar.

Dossier spécial ESS

in La Revue économique et sociale, par Roberto Baranzini, Sophie Swaton, Thierry Pellet et. al., numéro 1, mars 2012.
http://www.revue-res.ch/

Sites web

Centre de recherche interdisciplinaire Walras-Pareto de l'Unil
http://unil.ch/cwp

Réseau de recherche européen EMES sur l'entreprenariat social
http: www.emes.net

Mouvement des entrepreneurs sociaux (France)
www.mouves.org

Cours en histoire de la pensée économique de l'EPFL
http://cdh.epfl.ch/page-37089.html

Ouverture de la Maison du Rondeau : un tremplin vers une vie plus libre

Trajets va ouvrir, le 1er novembre, une nouvelle structure d'hébergement sise à Pinchat, à 5 minutes du Rondeau de Carouge.

Le cadre est magnifique, avec une bâtisse du début du 20ème siècle, entourée d'un superbe environnement de verdure. Un lieu apaisant, pour un tremplin vers une vie plus libre.

Elle offrira 10 places en colocation dans trois appartements, avec une prise d'autonomie progressive. Deux appartements seront organisés en mode résidentiel, destinés à acquérir les compétences d'une vie autonome, et le troisième, indépendant, permettra à des colocataires d'expérimenter une autonomie nettement plus large en toute sécurité, grâce à la proximité de l'équipe présente sur place.

Trajets participe à deux projets européens

Dans le cadre des projets européens « Gruntvigt » destinés au partage d'expériences et de pratiques innovantes, Trajets a reçu le soutien de l'agence suisse (Fondation CH pour la collaboration confédérale) qui octroie les financements pour la réalisation de ces échanges.

Le premier projet est axé sur les nouvelles prestations d'hébergement qui se développent en Europe actuellement, avec la participation de partenaires français, belges, roumains et suisses. Des visites de pays à pays s'étendront sur 2013 et 2014, sur le thème « Quelles pratiques d'accompagnement en Europe ? »

Le second projet traitera de « L'auto-représentation des usagers » de structures d'intégration de psychiatrie adultes, avec une délégation de partenaires français, belges et grecs.

L'originalité de cette idée est d'associer des usagers concernés dans le principe même du projet.

Le titre, trouvé par un usager grec, est magnifique : « Jamais pour nous, sans nous ».

Nous nous réjouissons de ces échanges, tant il est vrai que, dès que nous passons les frontières, nous constatons que chaque pays se pose les mêmes questions face à des problématiques finalement très semblables, malgré les différences culturelles ou économiques. Et que chacun a trouvé, à sa manière, des réponses originales, dont les autres peuvent s'inspirer : c'est une mutualisation des savoirs européens, très enrichissante pour tous.

D'autres projets passionnants sont en cours de développement, dont nous vous ferons part dans un prochain numéro de « Sur le fil ».

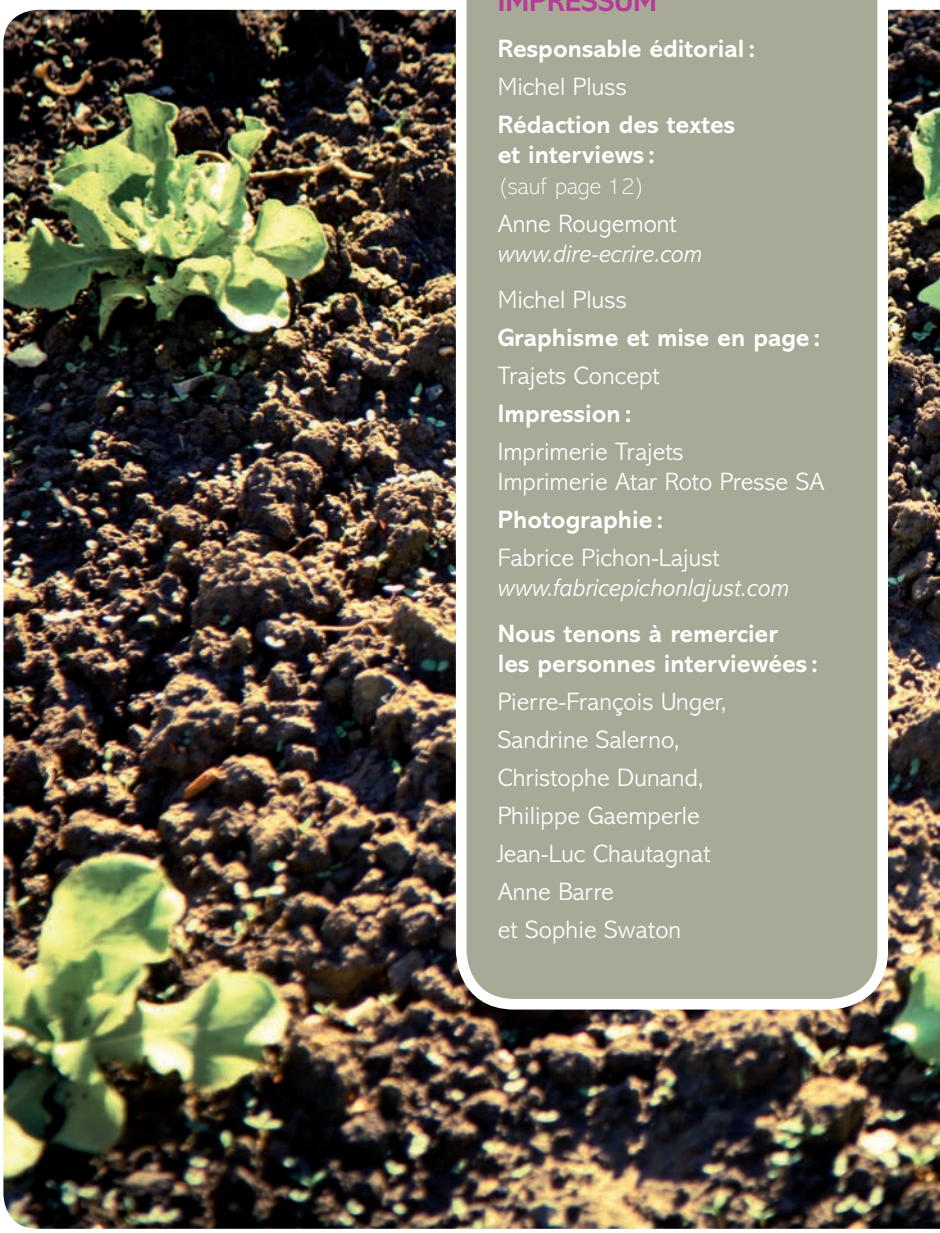

IMPRESSUM

Responsable éditorial :
Michel Pluss

Rédaction des textes et interviews :
(sauf page 12)
Anne Rougemont
www.dire-ecrire.com

Michel Pluss

Graphisme et mise en page :
Trajets Concept

Impression :
Imprimerie Trajets
Imprimerie Atar Roto Presse SA

Photographie :
Fabrice Pichon-Lajust
www.fabricepichonlajust.com

Nous tenons à remercier les personnes interviewées :
Pierre-François Unger,
Sandrine Salerno,
Christophe Dunand,
Philippe Gaemperle
Jean-Luc Chautagnat
Anne Barre
et Sophie Swaton